

---

**Présidence : Malte**

## **1487<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 5 septembre 2024 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05  
Suspension : 12 h 55  
Reprise : 15 heures  
Clôture : 17 heures

2. Présidence : Ambassadrice N. Meli Daudey  
M. A. Sant Fournier

Avant d'entamer l'examen de l'ordre du jour, la Présidente a souhaité la bienvenue au Conseil permanent à la nouvelle Représentante permanente de la Norvège auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadrice E. Svendsen, au nouveau Représentant permanent du Monténégro auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadeur Đ. Radulović, et à la nouvelle Représentante permanente de la Moldavie auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadrice V. Roşa.

Présidente, Fédération de Russie (PC.DEL/1017/24 Restr.)

3. Sujets examinés – Déclarations – documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE DE  
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

Présidence, Présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/9/24/Rev.1 OSCE+), Hongrie-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1040/24), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1018/24), Royaume-Uni, Türkiye, Ukraine, Arménie (PC.DEL/1050/24 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/1045/24 OSCE+), Kazakhstan, Ouzbékistan, Norvège (PC.DEL/1036/24), Kirghizstan,

Azerbaïdjan (PC.DEL/1033/24 OSCE+), Finlande, Turkménistan, Géorgie (PC.DEL/1049/24 OSCE+), Roumanie, Israël (partenaire pour la coopération)

Point 2 de l'ordre du jour : AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE CONTRE L'URKAINE

Présidence, Ukraine (PC.DEL/1038/24), Hongrie-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Monaco, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1041/24), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1019/24), Royaume-Uni, Türkiye, Canada (PC.DEL/1022/24), Norvège (PC.DEL/1037/24), Irlande (PC.DEL/1026/24), Lituanie, Fédération de Russie

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Implication militaire accrue de certains États membres de l'OTAN et de l'UE dans toujours plus de confrontations en Ukraine et dans son voisinage* : Fédération de Russie (PC.DEL/1020/24)
  - b) *« Guerre » religieuse déclenchée par Kiev contre l'Église orthodoxe canonique ukrainienne* : Fédération de Russie (PC.DEL/1021/24), Ukraine
  - c) *Violations persistantes, par l'Allemagne, des engagements auxquels elle a souscrit dans le cadre de la dimension humaine de l'OSCE* : Fédération de Russie (PC.DEL/1023/24), Allemagne
  - d) *Quatrième anniversaire de l'élection présidentielle frauduleuse en Biélorussie* : Hongrie-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; ainsi que l'Andorre, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1042/24/Rev.1), Islande (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, du Canada, de Chypre, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Moldavie, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède, de la Tchéquie et de l'Ukraine) (PC.DEL/1039/24 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1032/24 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/1048/24 OSCE+)
- Motion d'ordre : Biélorussie
- e) *Journée internationale des victimes de disparition forcée, observée le 30 août 2024* : Hongrie-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro ; ainsi que Monaco, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1044/24/Rev.1), Fédération de Russie (PC.DEL/1024/24), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1028/24),

Royaume-Uni (également au nom du Canada, de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège), Türkiye, Azerbaïdjan (PC.DEL/1034/24 OSCE+), Turkménistan, Arménie

- f) *Développements les plus récents au Kosovo-Metohija* : Serbie (PC.DEL/1052/24 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1025/24 OSCE+)
- g) *Développements récents dans le nord du Kosovo* : Hongrie-Union européenne (la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie et le Monténégro, pays candidats ; ainsi que l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1043/24/Rev.1), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1027/24), Royaume-Uni, Albanie (PC.DEL/1030/24 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1031/24 OSCE+), Türkiye, Présidence

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Expression de gratitude à la Secrétaire générale de l'OSCE sortante, M<sup>me</sup> H. M. Schmid, au Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE sortant, M. Mateo Mecacci, au Haut-Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales sortant, M. K. Abdrakhmanov, et à la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias sortante, M<sup>me</sup> T. Ribeiro* : Présidence
- b) *Nominations de responsables par intérim dans l'attente de la nomination d'un nouveau Secrétaire général de l'OSCE, d'un nouveau Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, d'un nouveau Haut-Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales et d'un nouveau Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias* : Présidence
- c) *Efforts en cours pour parvenir à un consensus sur la nomination d'un nouveau Secrétaire général de l'OSCE, d'un nouveau Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, d'un nouveau Haut-Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales et d'un nouveau Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias* : Présidence, Géorgie

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM**

*Situation budgétaire critique à l'OSCE* : Secrétaire générale par intérim (Directrice du Centre de prévention des conflits) (SEC.GAL/76/24 OSCE+), Présidence

Point 6 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Élections législatives anticipées en Bulgarie prévues le 27 octobre 2024* : Bulgarie

- b) *Élections législatives anticipées en Azerbaïdjan, tenues le 1<sup>er</sup> septembre 2024* : Azerbaïdjan (PC.DEL/1035/24 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/1047/24 OSCE+), Türkiye, Kirghizistan, Géorgie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie (PC.DEL/1029/24), Turkménistan, Hongrie-Union européenne, Royaume-Uni, Norvège (également au nom du Canada), Kazakhstan, Suisse

4. Prochaine séance :

Jeudi 19 septembre 2024, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence